

De suc et de lauze

Le massif du Mézenc

Le mont Mézenc dresse sa silhouette pyramidale à la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Loire et du Rhône, entre Atlantique et Méditerranée.

Son histoire volcanique mouvementée est à l'origine d'une opposition entre un plateau largement ouvert en Velay et des cirques et vallées au relief tourmenté en Vivarais, l'ensemble ponctué par les sucS volcaniques.

Le climat rude du massif a engendré une architecture très typée, dont les toits de lauzes sont l'un des traits typiques. Les fermes s'égrènent sur tout le site tandis que les villages se lovent au pied des monts, à l'abri de la burle, véritable blizzard qui souffle en hiver sur ce pays de forêts et de pâtures.

Le site classé du massif du Mézenc

Les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national, au même titre que les monuments historiques, peuvent bénéficier d'une protection au titre des articles L.341 et suivants du Code de l'environnement. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. Respecter la beauté d'un site classé, c'est avoir un comportement écocitoyen.

En site classé, sont interdits le camping sous toutes ses formes, le stationnement des caravanes et des camping-cars, ainsi que la publicité dans sa totalité.

Le massif du Mézenc est classé depuis août 1997. Le site s'étend sur les communes de Borée, La Rochette et Le Béage et Saint-Martial en Ardèche, Chaudeyrolles, Les Estables et Saint-Front en Haute-Loire. Il couvre une superficie de 4 300 hectares environ. Le site est inclus, pour sa partie ardéchoise, dans le parc naturel régional des monts d'Ardèche, créé en 2001.



Pour vous renseigner davantage sur ce site :

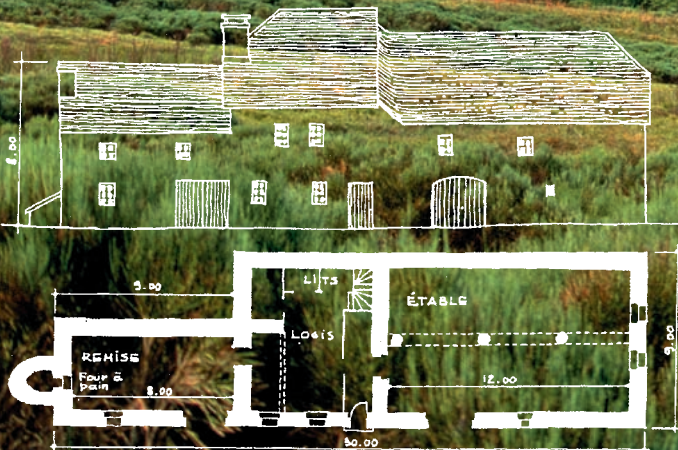
- Parc naturel régional des monts d'Ardèche
07560 Montpezat-sous-Bauzon
Tél. : 04 75 94 35 20 - <http://www.parc-monts-ardeche.fr>



DIREN Rhône-Alpes
 Service de la Nature, de l'Eau et des Paysages
 208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
 Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
 Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
 Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Diren Auvergne
 BP 163 - 65, boulevard François-Mitterrand,
 63004 Clermont-Ferrand cedex 1
 Tél. : 04 73 17 37 37 - Fax : 04 73 17 37 38
 Internet : <http://www.auvergne.ecologie.gouv.fr/>

Réalisation : Graphies www.graphies.com • Photographies Diren Rhône-Alpes, dessins architecturaux Michel Carlat • 1998-2008



L'agriculture, presque uniquement consacrée à l'élevage (agneaux et bovins), joue un rôle déterminant dans le maintien des paysages ouverts du Mézenc. En entretenant les prairies de fauche et les pâturages, elle maintient la « lisibilité » du paysage.

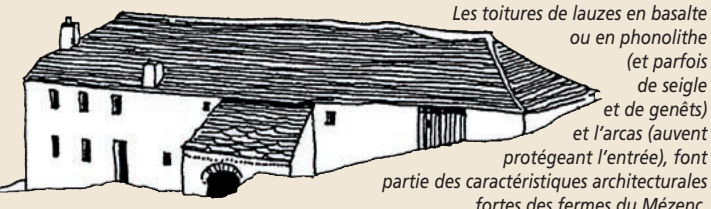
La déprise agricole, qui touche depuis longtemps ce pays au climat hivernal très dur, entraîne, dans les secteurs les plus difficiles à exploiter, des modifications déjà bien visibles (enfrichement, extension des landes, reforestation naturelle) qui occasionnent une fermeture du paysage.

Les multiples facettes du volcanisme

À l'ère tertiaire, le plissement des Alpes a soulevé et fracturé le vieux plateau hercynien. Le long des lignes de fracture ont surgi des volcans. Cette activité a connu plusieurs étapes, et ceci jusqu'au quaternaire. De multiples formes volcaniques sont nées qui, malgré l'action érosive des glaciers puis des torrents, marquent fortement le paysage du massif du Mézenc. Les volcans de type hawaïen, dont les laves fluides se solidifient parfois sous forme d'orgues basaltiques, ont donné les planèzes du Velay. Les laves épaisses des volcans de type péleén se sont figées en dômes (tels les suc de Sara et de Touron, le mont d'Alambre, ou le mont Gerbier de Jonc, plus au sud) dont la roche est légère et sonore (la *phonolithe*). Le double sommet du dôme du mont Mézenc a pour origine plusieurs poussées de magma. Le cirque des Boutières est dû, quant à lui, à l'explosion d'un grand cratère sous l'effet d'un mélange de lave et de vapeur d'eau. Les rochers des Cuzets qui enserrant le cirque marquent les parois de l'ancienne cheminée du volcan.

Des panoramas immenses

L'ascension du mont Mézenc se fait à travers des forêts d'épicéas et de pins à crochet, des landes à genévriers et à myrtilles, des éboulis et des pointes rocheuses hérissées de plaques de phonolithe. Du sommet, les panoramas s'étendent très largement au dessus des suc qui entourent le Mézenc. À l'est, au delà des monts du Vivarais, s'étire la chaîne alpine, du mont Blanc au mont Ventoux. À l'ouest, la vue embrasse les monts d'Auvergne, la Margeride, le Velay et le Meygal.

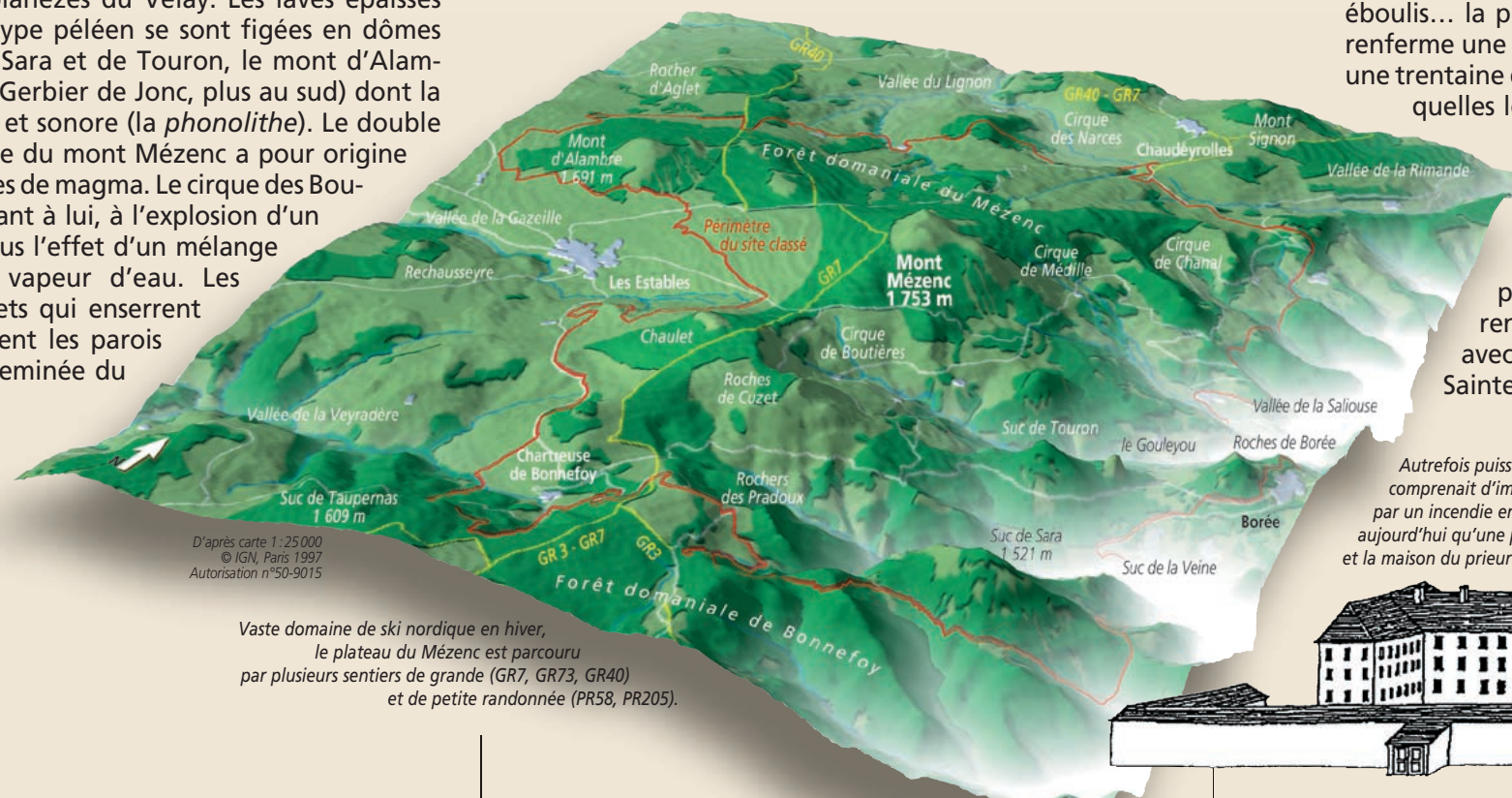


Une flore rare

Hêtraie, pelouses et landes, tourbières et éboulis... la plupart des milieux du Mézenc renferme une flore riche et rare. Elle compte une trentaine d'espèces protégées, parmi lesquelles les herbes géantes du Mézenc, à la floraison éclatante.

Outre son intérêt botanique, la flore joue un grand rôle paysager au printemps et en été. La richesse des plantes médicinales a fait le renom du Mézenc, notamment avec la « foire aux violettes » de Sainte-Eulalie.

Autrefois puissante, la chartreuse de Bonnefoy comprenait d'immenses bâtiments mais fut détruite par un incendie en 1653. Il ne subsiste aujourd'hui qu'une partie du clocher et la maison du prieur.



D'après carte 1 : 25 000
© IGN, Paris 1997
Autorisation n°50-9015

Vaste domaine de ski nordique en hiver, le plateau du Mézenc est parcouru par plusieurs sentiers de grande (GR7, GR73, GR40) et de petite randonnée (PR58, PR205).